



# ATPC NEWS

Africa Trade Policy Centre

La revue trimestrielle du Centre Africain de Politiques Commerciales

## Éditorial:

### La prise en compte des questions d'égalité entre les sexes figure en bonne place dans le programme du Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC)

Le Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC) est fermement convaincu que l'intégration des questions d'égalité entre les sexes dans les politiques commerciales permettra de renforcer sensiblement la participation de l'Afrique au système commercial international. Nous collaborons avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) en vue de la prise en compte de la dimension genre dans leurs programmes commerciaux et de développement. Dans le cadre des initiatives qu'il mène en vue de l'intégration de considération d'égalité des sexes dans les politiques et pratiques, le CAPC reçoit un appui du projet GEARI (projet sur l'égalité des sexes et les institutions régionales africaines) qui bénéficie des financements de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) depuis 2007.

Ces trois CER ont pris part au premier atelier sur une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes organisé par le CAPC en avril 2009, ainsi qu'à la formation du GEARI sur l'égalité entre les sexes assurée en juin 2009. Cette formation a bénéficié d'outils de démonstration et d'applications relatifs à une meilleure prise en compte de la problématique homme-femme dans leurs programmes respectifs. Ces ateliers ont par ailleurs été l'occasion de partager les pratiques optimales en la matière.

Le CAPC et le GEARI ont procédé à l'analyse de ces interventions à la faveur du quatrième examen technique, qui a eu lieu à Addis-Abeba (Éthiopie) du 18 au 22 janvier 2010. L'examen a mis en exergue les stratégies de diffusion de l'intégration de la problématique homme-femme et a préconisé d'harmoniser les méthodes de présentation de rapports dans le cadre des activités de suivi et d'évaluation, en utilisant des principes de gestion axée sur les résultats. Il a, en outre, permis d'actualiser le Plan d'action 2010 du CAPC sur la prise en compte des questions d'égalité des sexes, qui demeure un axe principal de notre programme de travail.

Ambassadeur Robleh

### Les politiques commerciales en Afrique du Nord devraient permettre d'améliorer l'accès des femmes aux possibilités commerciales

Les femmes entrepreneurs, en particulier celles qui vivent en milieu rural, devraient faire l'objet d'une attention accrue dans l'élaboration des politiques commerciales en Afrique du Nord. Il s'agit là d'une des principales recommandations du Colloque sur les femmes entrepreneurs des pays du Maghreb, qui s'est tenu les 1<sup>er</sup> et 2 mars à Marrakech (Maroc). Ce Colloque était conjointement or-

ganisé par le CAPC, le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord et l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Dans son allocution aux participants, Mme Amal El-beshbeshi, Conseillère régionale pour le commerce au CAPC, a relevé avec préoccupation que «le cadre institutionnel du système commercial multilatéral ne prenait pas en compte l'égalité des sexes en tant que variable dans les questions liées au commerce». Il est pourtant prouvé que les inégalités entre les sexes dans les pays en développement limitent considérablement la capacité des femmes entrepreneurs à engranger les avantages que peut procurer la libéralisation des échanges.

Suite...

*Suite...*

Les obstacles auxquels se heurtent les femmes entrepreneurs vont du manque de compétences de gestion à la méconnaissance des règles régissant les opérations commerciales internationales et les réglementations techniques, en passant par l'accès limité à la propriété et au contrôle des facteurs de production et par leur faible représentation au niveau de la prise de décisions.

Dans son discours d'ouverture, Mme Karima Bounemra Ben Soltane, Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, a indiqué que le problème ne résidait pas dans le cadre juridique et institutionnel. «Les femmes dans le Maghreb ne font face à aucune barrière juridique en ce qui concerne l'accès aux activités économiques [...] mais la législation seule ne suffit pas et les femmes demeurent une ressource largement inexploitée.»

La Directrice a rappelé les études récemment réalisées par le Bureau de la CEA en Afrique du Nord qui montrent que les femmes entrepreneurs constituent une offre émergente de main-d'œuvre en Afrique du Nord. En Tu-

nisie, le nombre de femmes entrepreneurs estimé à plus de 10 000 en 2004 a été multiplié par 40 depuis 1970. Mme Ben Soltane a précisé que, bien que cette tendance observée dans tous les pays de la sous-région ait traduit une réduction des inégalités dans l'éducation et la formation, beaucoup restait à faire dans le domaine de l'accès effectif aux possibilités d'affaires.

Mme Ben Soltane a ajouté que «les femmes ont plus de difficultés à accéder au marché de l'emploi et subissent de nombreuses discriminations en matière de salaires, de conditions de travail, de statut et de responsabilités professionnelles». S'agissant du secteur informel où les femmes nord-africaines ont la place d'honneur en raison de leurs compétences traditionnelles qui ont fait leurs preuves au fil du temps dans le textile, le tissage, la poterie et les métiers de la décoration, l'important serait de conserver ce capital culturel et de l'adapter aux exigences des marchés en perpétuelle évolution.

Au-delà du rôle que les femmes entrepreneurs jouent dans le développement économique du Maghreb en gé-

## Le CAPC met en place un réseau consacré au commerce et à l'environnement

Le CAPC a établi un réseau de décideurs, chercheurs, universitaires, représentants de la société civile et du secteur privé traitant de questions commerciales et environnementales.

La mise en place de ce réseau a été annoncée à l'occasion de la troisième édition du Forum pour le développement en Afrique du Nord, qui s'est déroulé du 29 au 31 octobre 2009, à Rabat (Maroc).

L'objectif du réseau d'experts du commerce et de l'environnement est de créer une masse critique de personnes ressources et de leur offrir un forum d'échanges de vues et d'informations stratégiques sur les liens de causalité entre la protection environnementale et les barrières commerciales. Le flux d'informations au sein du réseau devrait améliorer la formulation proactive de politiques environnementales et commerciales cohérentes, en suscitant une prise de conscience des implications sur l'environnement du commerce mondial et de l'impact de la libéralisation du commerce sur l'environnement.

Une attention particulière sera portée aux conditions d'accès au marché tenant compte des as-

pects environnementaux du commerce, formulées dans le cadre des accords internationaux. À cet égard, les mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi que les barrières techniques susceptibles d'altérer les relations commerciales avec les pays développés feront l'objet d'un examen minutieux.

Le réseau servira, en outre, de mécanisme de renforcement des capacités. Il entend par ailleurs remédier au manque d'expertise et à l'insuffisance des données et des informations nécessaires pour appuyer l'analyse et les positions africaines dans les négociations internationales visant l'établissement des normes. Le réseau aidera les décideurs à mieux comprendre les dispositions pertinentes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le commerce et l'environnement.

Le CAPC fournira un appui technique au réseau à travers une plate-forme de partage de connaissances entre ses membres et les organisateurs d'ateliers. Il a déjà mis en place, en mai 2009, des réseaux d'experts du commerce et de l'environnement en Afrique australe et orientale.

néral, l'atelier de Marrakech a été l'occasion d'élaborer des stratégies ciblées visant à renforcer leur contribution au processus d'intégration sous-régionale. Il a par ailleurs permis aux participants de partager leurs points de vue sur les nouvelles technologies et l'appui que les institutions financières pourraient fournir aux femmes d'affaires maghrébines dans le contexte de la crise économique et financière actuelle.

Le CAPC - qui a joué un rôle majeur lors du Colloque de Marrakech - est résolu à réduire les écarts entre hommes et femmes dans les politiques commerciales africaines, question qui s'inscrit au nombre de ses priorités. Les initiatives tangibles spécifiques en faveur de l'égalité des sexes menées par le Centre portent notamment sur la promotion des questions liées à l'égalité des sexes et au commerce dans les hautes sphères politiques, ainsi que de l'importance avérée des femmes dans le commerce sur le continent.

## Le CAPC appelle les partenaires au développement à mettre en œuvre les priorités de l'Initiative Aide pour le commerce

Le Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a exhorté tous les partenaires au développement à s'engager sur la voie de l'accélération de la mise en œuvre des priorités des six principaux domaines recensés dans le programme de travail de l'Aide pour le commerce pour la période 2009-2011, afin de renforcer la participation de l'Afrique au commerce mondial.

Cet appel a été lancé lors de la Réunion d'examen de l'Initiative Aide pour le commerce organisée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les 28 et 29 janvier à Abuja (Nigéria). Cette rencontre a atteint son objectif de réunir les ministres du commerce des États membres de la CEDEAO et les partenaires au développement, pour se pencher sur les expériences en ce qui concerne la mise en œuvre d'un certain nombre de programmes ayant trait à l'Aide pour le commerce, examiner les perspectives de financement par les donateurs de projets bancables et renforcer les partenariats en vue d'une mise en œuvre efficace.

Dans une déclaration adressée aux participants à la Réunion, la Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest, Mme Fatoumata Sy Ba, a pour sa part relevé l'ironie du destin, notamment le fait que l'Afrique, un continent doté d'une riche histoire de rou-

tes commerciales internationales et d'importants centres de commerce historiques tels que Tombouctou, soit désormais en quête d'aide pour le commerce. « Le monde est riche de routes commerciales, pour lesquelles le peuple africain a été un acteur majeur » a-t-elle souligné dans la déclaration.

Le défi réside en partie dans l'érosion de l'avantage de coût de l'Afrique au fil du temps. Par exemple, « les coûts unitaires des importations et des exportations africaines baisseraient en moyenne de 20% si les coûts du transport fléchissaient », a-t-elle mentionné.

Mme Ba a indiqué que, dans le cadre de l'Aide pour le commerce, la CEA mettrait l'accent sur la promotion d'une plus grande appropriation en Afrique, le renforcement de la dimension régionale de l'Initiative, la mise en œuvre des projets et l'évaluation de leurs incidences.

M. Steven Karingi, Économiste principal chargé du commerce à la CEA, a présenté certains faits stylisés sur la position commerciale de l'Afrique comme suit: le continent commerce bien en deçà de son potentiel d'échanges internationaux et interafricains; il n'a pas su tirer pleinement parti des possibilités des marchés et même si un accord commercial était conclu dans le cadre du Cycle de Doha, l'Afrique ne profiterait pas totalement des opportunités qui en résulteraient. « La lenteur dans la transformation économique et le manque de diversification de la plupart des économies africaines ont entraîné une concentration d'exportations à faible valeur ajoutée », a-t-il déclaré.

M. Karingi a également passé en revue les récentes données relatives à la performance commerciale de l'Afrique, faisant état par ailleurs d'une légère amélioration de certains indicateurs de performance commerciale en Afrique. « La diversification des exportations s'est traduite par de légères améliorations, les coûts logistiques et de transports ont amorcé une baisse et le commerce intra-africain s'est redressé pour certains pays et dans certaines régions », a-t-il précisé.

Les ministres ont adopté une résolution soulignant l'importance de passer du débat à la mise en œuvre des programmes au titre de l'aide pour le commerce. La résolution recommande par ailleurs un nécessaire protectionnisme de l'espace stratégique au niveau des pays de l'Afrique de l'Ouest; souligne l'importance du commerce dans le processus d'intégration régionale; reconnaît le rôle majeur du secteur privé et appuie les efforts visant à consolider le Forum des affaires de la CEDEAO; et invite la Commission de la CEDEAO à élaborer une politique commerciale commune pour ses États membres.

*Suite...*

L'Alliance africaine pour le commerce électronique souhaite s'étendre à l'ensemble des pays africains

L'Alliance africaine pour le commerce électronique, mise en place suite à une initiative du CAPC, s'est élargie et couvre désormais les 10 pays suivants: le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Libye, Madagascar, le Maroc, le Sénégal et le Togo.

L'Alliance a vu le jour en novembre 2008 avec pour objectif de fournir un guichet électronique unique pour le traitement des données relatives aux importations et aux exportations, aux certificats d'autorisation, aux informations sur les paiements entre les différentes entités publiques, les bureaux de douane et les banques. Elle ambitionne d'être représentée dans tous les pays africains. Les principaux objectifs qu'elle s'est fixés au cours des prochains mois sont:

- Établir une structure de dialogue et de coopération entre les membres, au sein des organismes et des instances souhaitant adhérer à l'Alliance;
- Fixer des objectifs communs sur les enjeux de l'activité électronique en général et le guichet unique en particulier;

- Créer une plate-forme d'échanges d'expériences sur le guichet unique en Afrique pour permettre aux pays de la région de se doter d'un cadre de référence;
- Mettre en place un cadre de compétences afin d'aider les pays africains dans la formulation des projets portant sur leur guichet unique;
- Créer un cadre de partage des ressources et de compétences propice à la mise en place de guichets uniques à l'échelle régionale;
- Contribuer à la représentation de l'Afrique dans les forums internationaux ainsi qu'au développement du concept au plan mondial, mais principalement en Afrique;
- Appliquer les normes internationales relatives à la mise en place de guichets uniques et les promouvoir en Afrique en vue d'assurer une interopérabilité avec les systèmes des autres régions du monde sans efforts substantiels;
- Promouvoir l'émergence de guichets uniques régionaux et interrégionaux en Afrique;
- Être un point focal pour les partenaires au développement et les institutions internationales désireux de promouvoir le concept du guichet unique en Afrique; et
- Favoriser le renforcement des relations de travail entre les membres de l'Alliance.

## Le CAPC appuie les partenariats public-privé en tant que moteur stratégique de la croissance

Selon Mme Amal Elbeshbishi, spécialiste de l'économie, l'un des axes principaux du programme de travail du CAPC est l'appui au développement de partenariats public-privé afin d'accroître les exportations en provenance des pays africains. Mme Elbeshbishi a fait cette déclaration lors de l'atelier sur la promotion de nouveaux secteurs dynamiques d'exportation en Afrique australe, organisé par la CNUCED du 7 au 9 décembre au Lesotho.

Elle a fait valoir que la mise en place de partenariats dynamiques et efficaces entre les secteurs public et privé s'avérait indispensable dans toute stratégie de développement, si tant est que les actions menées dans le secteur public peuvent servir de catalyseur du développement du secteur privé. Elle a illustré son propos en soulignant qu'il était important d'améliorer la qualité de l'éducation et des infrastructures, deux secteurs cruciaux pour

la création d'un environnement favorable aux activités du secteur privé.

Mme Elbeshbishi a par ailleurs mis en relief le rôle marginal de l'Afrique dans le commerce mondial malgré les progrès accomplis dans la mise en place de partenariats public-privé pour la promotion des exportations. Il importe donc de renforcer ce type de partenariat de manière systématique et tangible, afin que le continent assure une part appropriée du commerce mondial au regard des abondantes ressources de la région.

Mme Elbeshbishi a souligné que le renforcement des partenariats public-privé devait s'inscrire résolument dans les stratégies de développement des pays africains, notant par ailleurs que les rôles des secteurs public et privé ainsi que leurs interrelations devaient être clairement définis, avant d'insister sur la nécessité pour ces deux secteurs de se soutenir.

Elle a indiqué que le CAPC continuerait à accorder une large place à la mise en place de partenariats public-privé.